



GROUPE PAROT

Comptes annuels consolidés

Période close le 31 décembre 2017

SOMMAIRE

Sommaire.....	2
BILAN CONSOLIDE.....	4
Compte de résultat consolidé.....	5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	6
Tableau des flux de trésorerie consolidé.....	7
1. Nature de l'activité et événements significatifs.....	8
1.1. Information relative à la société et à son activité.....	8
1.2. Evènements marquants de la période close le 31 décembre 2017.....	8
2. Périmètre de consolidation.....	9
3. Principes et méthodes comptables.....	10
3.1. Référentiel comptable.....	10
3.2. Corrections d'erreurs.....	11
3.3. Changement d'estimation.....	12
3.4. Changements de présentation.....	13
3.5. Modalités de consolidation.....	14
3.6. Principes et méthodes comptables.....	15
3.6.1. Ecarts d'acquisition et fonds commerciaux.....	15
3.6.2. Immobilisations incorporelles.....	15
3.6.3. Immobilisations corporelles.....	16
3.6.4. Immobilisations financières.....	17
3.6.5. Stocks et encours.....	17
3.6.6. Créances clients et comptes rattachés.....	17
3.6.7. Affacturage.....	18
3.6.8. Disponibilités.....	18
3.6.9. Capital.....	18
3.6.10. Provisions.....	18
3.6.11. Engagements de retraite et avantages similaires.....	19
3.6.12. Emprunts et dettes financières.....	19
3.6.13. Contrat de location.....	19
3.6.14. Présentation de l'information sectorielle.....	19
3.6.15. Reconnaissance du chiffre d'affaires.....	20
3.6.16. Compte de résultat par destination.....	20
3.6.17. Résultat financier.....	21
3.6.18. Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel.....	21
3.6.19. Impôts différés.....	22
3.6.20. Résultat par action.....	22

4.	Actif immobilisé	22
4.1.	Ecarts d'acquisition, fonds commerciaux et regroupements d'entreprises.....	22
4.2.	Immobilisations incorporelles	24
4.3.	Immobilisations corporelles.....	25
5.	Stocks	26
6.	Créances clients	27
7.	Autres créances.....	28
8.	Trésorerie nette	29
9.	Capital social	29
10.	Provisions pour risques et charges	29
11.	Passifs éventuels	30
12.	Emprunts et dettes financières.....	30
13.	Autres Dettes.....	32
14.	Information sectorielle	32
15.	Couts de distribution.....	33
16.	Couts généraux et administratifs	34
17.	Charges de personnel	35
18.	Résultat financier.....	36
19.	Résultat exceptionnel	36
20.	Impôts.....	36
21.	Résultat par action	38
22.	Transactions avec les parties liées.....	38
23.	Engagements hors bilan.....	39
23.1.	Engagements donnés	40
23.2.	Engagements reçus	40
24.	Evènements postérieurs à la clôture	40

BILAN CONSOLIDE

(En milliers d'€)	Notes	31 Décembre 2016	31 Décembre 2017
Ecart d'acquisition et fonds de commerce	4.1	7 822	12 964
Immobilisations incorporelles	4.2	303	2 018
Immobilisations corporelles	4.3	16 997	16 699
Immobilisations financières		1 019	1 005
Titres mis en équivalence		(68)	19
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		26 074	32 705
Stocks et en cours	5	84 333	115 857
Clients et comptes rattachés	6	27 798	24 291
Autres créances	7	18 635	35 875
Impôts différés		1 003	764
Disponibilités	8	8 329	16 489
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		140 098	193 276

TOTAL DE L'ACTIF		166 171	225 981
-------------------------	--	----------------	----------------

(En milliers d'€)	Notes	31 Décembre 2016	31 Décembre 2017
Capital	9	6 199	7 399
Primes		6 530	12 036
Réserves ¹		9 340	9 338
Résultat de l'exercice ¹		205	(519)
Capitaux propres part du groupe		22 274	28 254
Intérêts minoritaires ¹		485	639
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		22 760	28 893
Provisions pour risques et charges	10	760	958
Emprunts et dettes financières	12	35 031	74 688
Fournisseurs et comptes rattachés		68 747	103 648
Autres dettes	13	37 209	17 794
Impôts différés		1 664	-
TOTAL DES DETTES		143 411	197 088

TOTAL DU PASSIF		166 171	225 981
------------------------	--	----------------	----------------

¹ la quote-part de résultat revenant aux minoritaires a été recalculée au 31 décembre 2016 en contrepartie du résultat part du groupe. Cette correction est sans impact sur les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2016.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

(En milliers d'€)	Notes	31 Décembre 2016	31 Décembre 2017
Chiffre d'affaires	14	290 225	440 463
Coût des ventes		(249 983)	(381 813)
Marge brute		40 242	58 650
Coûts de distribution	15	(22 245)	(31 928)
Marge contributive		17 997	26 722
Coûts généraux et administratif	16	(15 627)	(26 053)
Autres produits et charges d'exploitation		(203)	-
Résultat d'exploitation		2 167	669
Résultat financier	18	(955)	(1 364)
Résultat courant des entreprises intégrées		1 211	(696)
Résultat exceptionnel	19	(438)	(280)
Impôts sur les résultats	20	(297)	613
Résultat net des entreprises intégrées		476	(363)
Quote de part de résultat mises en équivalence		19	46
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(278)	28
Correction d'erreur		-	(137)
Résultat net de l'ensemble consolidé		217	(426)
Part revenant aux intérêts minoritaires ¹		(12)	(93)
Résultat revenant à l'entreprise consolidante ¹		205	(519)

¹ La quote-part de résultat revenant aux minoritaires a été recalculée au 31 décembre 2016 en contrepartie du résultat part du groupe. Cette correction est sans impact sur les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2016.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers d'€)	Capital	Primes	Réserves consolidés	Résultat de l'exercice	Capitaux propres - part groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Solde au 31 décembre 2015	4 841	2 994	11 364	(998)	18 201	(56)	18 145
Résultat de la période	-	-	-	205	205	12	217
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	(998)	998	-	-	-
Augmentation de capital	1 358	3 536	-	-	4 894	-	4 894
Distribution de dividendes	-	-	(400)	-	(400)	-	(400)
Opérations sur actions propres	-	-	(325)	-	(325)	-	(325)
Autres	-	-	(301)	-	(301)	530	229
Solde au 31 décembre 2016	6 199	6 530	9 340	205	22 275	485	22 760
Solde au 31 décembre 2016	6 199	6 530	9 340	205	22 275	485	22 760
Résultat de la période	-	-	-	(519)	(519)	93	(426)
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	205	(205)	-	-	-
Augmentation de capital	1 200	5 506	-	-	6 706	-	6 706
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	(31)	(31)
Opérations sur actions propres	-	-	198	-	198	-	198
Effet des variations de périmètre	-	-	-	-	-	91	91
Autres	-	-	(405)	-	(405)	-	(405)
Solde au 31 décembre 2017	7 399	12 036	9 338	(519)	28 254	639	28 893

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(En milliers d'€)	Notes	31 Décembre 2016	31 Décembre 2017
Résultat net des entreprises intégrées		476	(363)
Effet des corrections d'erreurs		-	(137)
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		2 223	1 683
Elimination des dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises ¹		1 980	2 656
Elimination des résultats de cessions		(63)	(5)
Elimination de la charge (produit) d'impôt ²		297	(882)
Elimination du résultat financier non décaissé		(22)	-
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		31	(86)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		2 699	1 183
Variation du besoin en fond de roulement		1 678	(10 592)
- Stocks		(6 406)	(21 151)
- Clients et comptes rattachés		4 095	(2 073)
- Fournisseurs et comptes rattachés		(2 226)	19 981
- Autres créances d'exploitation		(637)	(7 067)
- Autres dettes d'exploitation		6 853	(282)
Impôts sur les sociétés décaissés (encaissés)		315	(242)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE		4 692	(9 651)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(5 564)	(3 699)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 264	207
Incidences des variations de périmètre	4.1	(13 685)	(5 637)
Variation des dépôts, comptes courants et autres créances financières		-	2 071
Dividendes reçus		-	25
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(17 985)	(7 033)
Emissions d'empunts		9 278	7 001
Remboursements d'empunts		(3 046)	(2 958)
Variation des avances financières, prêts et comptes courants et autres dettes financières		(1 348)	11 875
Dividendes versés		(400)	(429)
Augmentation de capital		4 937	6 706
Opérations sur actions propres		-	236
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		9 421	22 431

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

Les présents comptes consolidés ont été établis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, d'une durée de 12 mois.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

1. NATURE DE L'ACTIVITE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

1.1. INFORMATION RELATIVE A LA SOCIETE ET A SON ACTIVITE

Groupe PAROT (« la Société ») est une société anonyme, de droit français, mère du groupe GROUPE PAROT (« le Groupe »). Les titres de la Société sont cotés sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris.

Le Groupe est un spécialiste de la distribution de véhicules particuliers et commerciaux (véhicules industriels).

Le siège social de la société est situé au 21 rue Daugère, 33520 Bruges.

1.2. EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2017

Les principaux évènements suivants sont intervenus au titre de l'exercice 2017 :

Lancement de Zanzicar.fr :

Convaincu que le modèle numérique doit s'imposer sur un marché dirigé principalement par les prix, le Groupe a lancé, le 20 juin 2017, l'offre 100% digitale Zanzicar sur le marché du véhicule d'occasion. Cette offre novatrice bénéficie d'une identité propre et s'adresse en priorité aux auto-dépendants qui constituent la majorité des péri-urbains et cible ainsi un marché jusque-là oublié des services digitaux.

Zanzicar s'est associé au leader français des centres automobiles NORAUTO pour déployer un réseau de points de livraison partout en France. Avec ce nouveau service, le futur acquéreur pourra acheter son véhicule en ligne et le récupérer dans le centre Norauto le plus proche de son domicile. Ce partenariat sera, pour l'avenir, un atout majeur pour Zanzicar, ainsi à même de proposer une solution "click and collect" nationale en s'appuyant sur un expert de l'automobile reconnu et présent sur l'ensemble du territoire français avec ses 380 centres.

Le déploiement a commencé avec 6 sites pilotes : Lille, Strasbourg, Aix en Provence, Lyon, Toulouse et Nantes. Il continuera progressivement au cours des prochains mois, pour couvrir à terme l'ensemble du territoire.

Lancement de AutobyParot.fr :

Dans la logique de son plan de croissance dont la digitalisation est l'un des piliers, le Groupe PAROT poursuit ses objectifs en digitalisant son réseau physique. Début novembre 2017, le Groupe PAROT a lancé AutobyParot.com, qui est le site vitrine de son réseau physique. Pensé « web to store », ce site web s'adapte aux nouveaux usages et répond aux attentes des consommateurs qui veulent désormais une information exhaustive et transparente avant de se déplacer en point de vente.

Acquisition de BRIENNE AUTO SA :

Le 28 juillet, Groupe PAROT s'est portée acquéreur de 98 % des titres de la société PAROT PREMIUM Bordeaux anciennement dénommée BRIENNE AUTO SA pour une valeur d'entreprise de 9,6 M€. Cette société exploite une concession BMW et Mini bénéficiant d'un emplacement de premier choix, en plein cœur de Bordeaux.

La société a été consolidée à compter du 1^{er} juillet 2017.

Renforcement des fonds propres :

Groupe PAROT a réalisé, le 28 décembre 2017, une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'émission d'une ou plusieurs offres visées au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier. Ainsi, le capital social de Groupe PAROT a été porté de 6.198.515,20 euros à 7.398.515,20 euros.

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'exercice 2017 a été marqué par l'entrée dans le périmètre de la société BRIENNE AUTO SA, intégrée globalement à compter du 1^{er} juillet 2017.

A l'exception de cette acquisition, le périmètre de consolidation au 31 décembre 2017 reste inchangé par rapport à celui présenté au 31 décembre 2016, à l'exception de la fusion de GDS Automobile et Allian's Car dans Behra Morangis Automobiles toutes trois détenues à 100% par le Groupe.

Pour rappel, le Groupe a réalisé les opérations suivantes au cours de l'exercice 2016 :

- Acquisition du Sous-ensemble VO 3000 intégrant 3 sociétés et consolidés à compter du 1^{er} juin 2016 ;
- Acquisition du Sous-ensemble Behra intégrant 5 sociétés et consolidé à compter du 1^{er} novembre 2016 ;
- Cession des « Activités agricoles » intégrant 4 sociétés en date du 28 décembre 2016.

Sociétés	Adresses	Pourcentage d'intérêt au 31/12/16	Pourcentage d'intérêt au 31/12/17	Méthode de consolidation
Groupe Parot	21 - rue Daugère 33520 Bruges			Société Mère
Parot VI	Rue de FIEUZAL 33520 Bruges	100%	100%	Intégration Globale
Parot Trucks	Rue de FIEUZAL 33520 Bruges	100%	100%	Intégration Globale
Parot Industrie	Rue de FIEUZAL 33520 Bruges	100%	100%	Intégration Globale
Parot Auto	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	100%	100%	Intégration Globale
Parot Premium Brive	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	100%	100%	Intégration Globale
Parot Premium Bordeaux (ex-Brienne)	23 quai de Brienne 33000 Bordeaux	-	98,0%	Intégration Globale
Parot CCS	Rue de FIEUZAL 33520 Bruges	100%	100%	Intégration Globale
Parot Digitals	Rue de FIEUZAL 33520 Bruges	100%	100%	Intégration Globale
VO 3000	10, rue Nicolas Joseph CUGNOT B3000 Clermont-Ferrand	80%	80%	Intégration Globale
Trans Auto Auvergne	10, rue Nicolas Joseph CUGNOT B3000 Clermont-Ferrand	77,5%	77,5%	Intégration Globale
Parot Auto Ile de France (ex-Behra Morangis Auto)	Lieu dit le Pavé ZI Nord CD118 - 91420 Morangis	100%	100%	Intégration Globale
Parot Auto Ile de France (ex-GDS fusionnée dans BMA) ⁽¹⁾	ZI les rochettes - 91150 Morigny-Champigny	100%	-	Intégration Globale
Parot Auto Ile de France (ex-Allians Car fusionnée dans BMA) ⁽¹⁾	8 avenue des tropiques - 91940 Les Ulis	100%	-	Intégration Globale
Parot Auto Centre (ex-Behra Orléans Nord)	109 rue André Dessaux - 45400 Fleury Les Aubrais	100%	100%	Intégration Globale
Parot Auto Centre (ex-Behra Orléans Sud fusionnée dans BON) ⁽²⁾	1000 rue du rosier - 45160 - Olivet	100%	-	Intégration Globale
SCI 64	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	98,0%	98,0%	Intégration Globale
SCI 24/87	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	98,0%	98,0%	Intégration Globale
SCG 19	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	96,0%	96,0%	Intégration Globale
SCI 86	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	98,0%	98,0%	Intégration Globale
SCI Les Vignes	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	99,8%	99,8%	Intégration Globale
SCI Aménagement commercial	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	100,0%	100,0%	Intégration Globale
SCI de l'Isle	51 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	100,0%	100,0%	Intégration Globale
SCI B2P	20, rue Joseph Agid 63130 ROYAT	100,0%	100,0%	Intégration Globale
SCI 33	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	10,0%	10,0%	Mise en équivalence
SCI 16	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	10,0%	10,0%	Mise en équivalence
SCI La Rivière	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	10,0%	10,0%	Mise en équivalence
SCI Le Bas roc	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	10,0%	10,0%	Mise en équivalence
SCI Le Mulatet	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	10,0%	10,0%	Mise en équivalence
SCI Le Nouguey	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	10,0%	10,0%	Mise en équivalence
SCI 31	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	10,0%	10,0%	Mise en équivalence
SCI Le Foirail	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	10,0%	10,0%	Mise en équivalence
SCI Novital	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	10,0%	10,0%	Mise en équivalence
SCI Le Héron	50 rue Antoine DUBAYLE 19100 Brive	10,0%	10,0%	Mise en équivalence

⁽¹⁾ Le 28 juin 2017, les sociétés GDS Automobile et Allians Car toutes deux détenues à 100 % par Groupe PAROT ont fait l'objet d'une fusion rétroactive au 1^{er} janvier 2017 dans Behra Morangis Automobiles, renommée Parot Auto - Ile de France.

⁽²⁾ Le 28 Juillet 2017, les actifs et passifs de la société Behra Orléans Sud ont été apportés à Behra Orléans Nord, renommée Parot Auto – Centre, dans le Cadre de la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP).

Ces opérations de structuration interne constituent une simplification de l'organigramme, sur la base d'un regroupement géographique axé par « zone de chalandise », et sont sans impact sur les comptes consolidés.

Compte tenu du poids économique exercé par le Groupe et ses filiales au niveau des SCI et de l'existence d'opérations interentreprises significatives (Note 22 – Transactions avec les parties liées), les SCI détenues à 10% sont consolidées par mise en équivalence.

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été arrêtés le 9 mai 2018 par le Conseil d'administration de la Société et seront soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 15 juin 2018.

Ils ont été établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le Code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n°99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Les comptes consolidés ont été préparés sur la base du principe de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique.

Toutes les méthodes préférentielles, lorsqu'elles sont applicables, ont été retenues par le Groupe, à l'exception des crédits-baux.

3.2. CORRECTIONS D'ERREURS

Dans le cadre de la clôture des comptes de l'exercice 2017, le Groupe a identifié un certain nombre d'erreurs comptables sur exercice antérieurs. Le montant cumulé net d'impôt de ces erreurs s'élève à (137) K€. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat et se détaillent comme suit :

(En milliers d'€)	Montants hors impôts	Effets d'impôts	Montants nets d'impôts
A - Remises constructeurs antérieures à 2016 non reconnues en résultat	643	(214)	429
B - Remises fournisseur comptabilisées à tort en résultat	(319)	106	(213)
C - Régularisation de la sortie de périmètre des "Activités agricoles" intervenue en 2016	(110)	-	(110)
D - Impôts différés actifs non reconnus à tort sur 2016 relatifs au sous groupe Behra et à Parot Digital	-	150	150
E - Intégration des primes volumes constructeur dans la valorisation des stocks	(587)	196	(391)
F - Autres Ajustements	(33)	31	(2)
Total des corrections d'erreur	(406)	269	(137)

A – Remises constructeurs antérieures à l'exercice 2016 non reconnues en résultat :

Le Groupe avait omis de reprendre en résultat des remises constructeurs pour un montant net d'impôt de 429 K€ dont les exercices de rattachement sont antérieurs au 1er janvier 2016. Au 30 juin 2017, le Groupe a donc annulé le produit constaté d'avance comptabilisé à ce titre en contrepartie d'un produit. Cette correction d'erreur est sans impact sur le résultat 2016.

B – Remises sur volumes comptabilisées à tort en résultat :

Le Groupe dispose d'avances financières pluriannuelles auprès de certains fournisseurs qui s'apurent en fonction des remises qu'ils accordent en contrepartie d'atteinte de certains volumes d'achats réalisés par le Groupe. Antérieurement au 1^{er} janvier 2017, le Groupe avait reconnu au compte de résultat un montant cumulé de remises alors que les volumes consommés nécessaires à leur obtention n'étaient pas totalement atteints. Afin de réajuster le montant de ces remises en fonction des volumes effectivement consommés, le Groupe a constaté une correction d'erreur d'un montant net d'impôt de (213) K€.

C – Régularisation de la sortie de périmètre des « Activités agricoles » intervenue en 2016 :

Lors de la cession des « Activités agricoles » fin décembre 2016, le Groupe avait omis de déconsolider l'ensemble des flux relatifs à ces activités. La correction opérée au 31 décembre 2017 induit la comptabilisation d'une charge nette d'impôt de (110) K€.

D – Impôt différés actifs non reconnus à tort en 2016 relatifs au sous-groupe Behra et à PAROT Digital :

Dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés 2017, le Groupe s'est aperçu qu'il n'avait pas activé d'impôts différés relatifs à la perte fiscale générée par le sous-groupe Behra depuis son acquisition par le Groupe alors qu'il avait reconnu des impôts différés actifs sur ce même groupe dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition. De même, le Groupe avait omis au 31 décembre 2016 de reconnaître des impôts différés actifs relatifs à la perte fiscale de Parot Digital. Ces deux actifs d'impôts étaient jugés recouvrables au 31 décembre 2016. Un produit d'impôt de 150 K€ a donc été comptabilisé à ce titre dans les comptes 2017.

E - Intégration des primes volumes constructeur dans la valorisation des stocks

Le Groupe comptabilisait auparavant les primes volumes en compte de résultat. A compter de l'exercice 2017, ces produits rentrant dans le coût de revient des marchandises sont intégrés dans la valorisation des stocks et représentent un montant net d'impôt de (391) K€.

F – Autres ajustements

Il s'agit d'une combinaison d'autres ajustements dont les effets nets d'impôts se compensent. Le Groupe a notamment corrigé :

- Le montant des reprises en résultat comptabilisées en 2016 et relatives aux écarts d'acquisition négatifs du Sous-Groupe Behra à hauteur de (31) K€ ainsi que de la SCI de l'Isle à hauteur de 90 K€ (Note 10 – Provisions pour risques et charges) ;
- La sortie du bilan consolidé d'un écart d'évaluation relatif à un terrain lui-même cédé en 2015 pour (37) K€ (Note 4.3 – Immobilisations corporelles).
- La régularisation d'une facture comptabilisée à tort pour un montant de (26) K€

Par ailleurs, dans le cadre de la refonte de son plan de comptes consolidés et de la mise en place d'un logiciel de consolidation le Groupe a procédé à quelques reclassements sur le bilan au 31 décembre 2016 dont l'essentiel porte sur la décomposition de clients créditeurs et de fournisseurs débiteurs. Ces reclassements sont sans impact sur les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2016. En outre, un reclassement entre le résultat part du groupe et les intérêts minoritaires a été effectué, entraînant une modification mineure de ces montants dans l'information financière comparative par rapport à ceux publiés précédemment.

3.3. CHANGEMENT D'ESTIMATION

Le règlement 2015-07 du 23 novembre 2015 précise qu'il appartient à l'entité consolidante de déterminer la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Au 31 décembre 2016, le Groupe avait considéré que les écarts d'acquisition générés antérieurement au 1^{er} janvier 2016 continueraient d'être amortis selon le plan d'amortissement initialement défini tandis que les écarts d'acquisition provenant de regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2016 ne serait plus amortis mais soumis à un test de dépréciation annuel.

Dans le cadre de la clôture des comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2017, le Groupe s'est réinterrogé sur la durée d'utilité résiduelle de l'ensemble de ses goodwill et il a conclu que l'ensemble des durées d'utilités des goodwill étaient illimitées.

Dès lors le Groupe n'amortit plus ses goodwill à compter du 1^{er} janvier 2017. Si le Groupe avait continué d'amortir les goodwill nés d'acquisitions antérieurs au 1^{er} janvier 2016, une charge additionnelle d'amortissement de 296 k€ aurait été comptabilisée dans le compte de résultat du 31 décembre 2017.

3.4. CHANGEMENTS DE PRESENTATION

(En milliers d'€)	31 décembre 2016 publié ¹	Reclassements	Changement de présentation	31 décembre 2016 retraité
Ecarts d'acquisition et fonds de commerce	7 822	45	-	7 867
Immobilisations incorporelles	303	661	-	964
Immobilisations corporelles	16 997	(646)	-	16 351
Immobilisations financières	1 019	(66)	-	953
Titres mis en équivalence	(68)	77	-	9
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	26 074	70	-	26 144
Stocks et en cours	84 333	-	-	84 333
Clients et comptes rattachés	27 798	(7 573)	-	20 225
Autres créances	18 635	8 409	-	27 044
Impôts différés	1 003	(112)	-	891
Disponibilités	8 329	36	-	8 365
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	140 098	760	-	140 858
TOTAL DE L'ACTIF	166 171	831	-	167 002

(En milliers d'€)	31 décembre 2016 publié ¹	Reclassements	Changement de présentation	31 décembre 2016 retraité
Capital	6 199	-	-	6 199
Primes	6 530	-	-	6 530
Réserves ¹	9 340	-	-	9 340
Résultat de l'exercice ¹	205	-	-	205
Capitaux propres part du groupe	22 274	-	-	22 274
Intérêts minoritaires ¹	485	-	-	485
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	22 760	-	-	22 760
Provisions pour risques et charges	760	53	-	813
Emprunts et dettes financières	35 031	174	14 839	50 044
Fournisseurs et comptes rattachés	68 747	8 549	-	77 296
Autres dettes	37 209	(7 892)	(14 839)	14 478
Impôts différés	1 664	(53)	-	1 611
TOTAL DES DETTES	143 411	831	-	144 242
TOTAL DU PASSIF	166 171	831	-	167 002

(1) : La quote-part de résultat revenant aux intérêts minoritaires a été recalculée au 31 décembre 2016 en contrepartie du résultat part du Groupe. Cette correction est sans impact sur les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2016.

Reclassements

Dans le cadre de la refonte du plan de comptes consolidé opéré en 2017 et de la mise en place d'un nouvel outil de consolidation, le Groupe a été amené à opérer à un certain nombre de reclassements sur le bilan au 31 décembre 2016 afin d'assurer la comparabilité des comptes au 31 décembre 2017.

Pour l'essentiel, ces reclassements concernent la décomposition des créances clients et des dettes fournisseurs ayant affecté respectivement les postes « Autres Dettes » et « Autres Créances ».

Changement de présentation

Au cours de l'exercice 2017, la société a renégocié ses contrats d'avances reçues de partenaires pour le financement de ses stocks de véhicules d'occasion. Ces contrats répondent à la définition d'une dette financière et ont ainsi été comptabilisés au bilan dans la rubrique « Emprunts et dettes financières ».

En 2016, les précédents contrats d'avances sur financement de stocks de véhicules d'occasion étaient présentés au bilan dans la rubrique « Autres dettes ».

Afin d'assurer la comparabilité des comptes, les avances sur financement de stocks en 2016 ont été reclassées en « Emprunts et dettes financières ».

Un bilan retraité au 31 décembre 2016 est ainsi présenté, tenant compte de ces reclassements et de ce changement de présentation.

Les données financières retraitées au 31 décembre 2016 sont reprises dans les notes annexes suivantes.

Par ailleurs, les impacts de ces reclassements et changement de présentation étant non significatifs sur les principaux agrégats du tableau de flux de trésorerie consolidé, le Groupe n'a pas présenté de tableau de flux de trésorerie consolidé retraité pour l'exercice 2016.

3.5. MODALITES DE CONSOLIDATION

Méthode de consolidation

Le Groupe consolide :

- par intégration globale, les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif ;
- par mise en équivalence, les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sans en assurer la gestion.

Il n'existe pas de société dans lesquelles le Groupe exercerait directement ou indirectement, un contrôle conjoint avec un autre partenaire le conduisant à appliquer l'intégration proportionnelle.

Les opérations et les soldes intragroupe sont éliminés.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels établis au 31 décembre, retraités, le cas échéant, pour se conformer aux principes comptables retenus par le groupe.

Conversion des états financiers et des transactions libellées en monnaie étrangère

L'ensemble des sociétés du Groupe sont françaises, elles ont pour monnaie fonctionnelle l'Euro et ne font pas d'opérations en devises étrangères.

Recours aux jugements et estimations

L'établissement des états financiers consolidés exige que la Direction exerce son jugement, qu'elle ait recours à des estimations et formule des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses qui les sous-tendent se fondent sur l'expérience passée et d'autres critères considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement.

Les principaux domaines exigeant de la Direction qu'elle exerce son jugement et ait recours à des estimations concernent :

- L'évaluation des écarts d'acquisition, notamment dans le cadre des tests de dépréciation (Note 3.6.1 et 4.1)
- L'évaluation et la comptabilisation des immobilisations incorporelles et notamment la capitalisation des coûts liés à la plateforme Zanzicar (Note 3.6.2 et 4.2)
- L'évaluation de la valeur recouvrable des stocks de véhicules et des autres créances (Note 3.6.5 et 5)
- L'évaluation et la reconnaissance des impôts différés (Note 3.6.19 et 20)

3.6. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.6.1. Ecarts d'acquisition et fonds commerciaux

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence constatée, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la quote-part correspondante dans les capitaux propres retraités de la société détenue, et notamment après valorisation et affectation aux écarts d'évaluation.

Les fonds commerciaux dont l'analyse confirme l'impossibilité d'en évaluer séparément les éléments constitutifs, sont assimilés à des écarts d'acquisition dans les comptes consolidés.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif du bilan, au niveau des provisions pour risques et charges et font l'objet d'une reprise linéaire sur la durée prévisionnelle de faiblesse attendue des résultats.

Conformément aux dispositions du Règlement CRC 99-02 modifié, le Groupe dispose d'un délai d'affectation pour procéder à l'allocation de son écart de première consolidation. Ce délai prend fin à la clôture de l'exercice suivant celui de l'acquisition.

Comme mentionné en Note 3.4 – Changement d'estimation, le Groupe n'amortit plus ses écarts d'acquisition à compter du 1^{er} janvier 2017, mais conduit des tests de perte de valeur dès qu'il identifie un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an.

Les unités génératrices de trésorerie identifiées sont les filiales :

- le pôle véhicules commerciaux : la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée en utilisant la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, le Groupe a projeté les flux futurs de trésorerie qu'il s'attend à obtenir de l'unité génératrice de trésorerie. Cette valeur d'utilité est déterminée à partir de projections financières couvrant une période de 4 ans. Les flux futurs de trésorerie au-delà de quatre ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini. Ce taux de croissance ne doit pas excéder le taux moyen de croissance à long terme du secteur d'activité. Les flux futurs de trésorerie sont actualisés par le coût moyen pondéré du capital (WACC) du secteur.
- le pôle véhicules particuliers : La valeur recouvrable de cette UGT est déterminée sur la base du nombre annuel cible de VN à vendre défini par les constructeurs auquel il est appliqué un « prix au contrat » tel qu'établi par l'ARGUS pour chaque marque vendue. Au montant ainsi obtenu est ajoutée la situation nette comptable de l'UGT afin de déterminer la valeur recouvrable de cette dernière.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une UGT si sa valeur recouvrable est inférieure à sa valeur comptable et doit être en premier lieu affectée à l'écart d'acquisition de l'UGT.

3.6.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

Dans le cadre de son activité digitale et en application de la méthode préférentielle, le Groupe immobilise les coûts de développement de sa plateforme digitale, dès lors qu'il peut démontrer que l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,

- Intention de la Société d'achever le projet et de le mettre en service,
- Capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle ;
- Démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- Disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet, et
- Evaluation fiable des dépenses de développement.

Les frais de développement ne remplissant pas les critères d'activation sont comptabilisés en charges.

Toutes les dépenses pouvant être directement attribuées ou affectées sur une base raisonnable, cohérente et permanente, à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations incorporelles correspondent aux valeurs brutes diminuées des amortissements et des dépréciations cumulés.

A compter de leur date de mise en service, les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation probable. Les durées d'utilité définies pour les principales catégories d'immobilisations incorporelles sont :

- | | |
|------------------------------------|-------------|
| - Logiciels, Marques et licences : | 3 à 5 ans ; |
| - Sites Internet : | 3 à 5 ans ; |
| - Droit au bail : | 9 ans. |

3.6.3. Immobilisations corporelles

Lors des regroupements d'entreprises, et notamment lorsque l'entité acquise détient des actifs immobiliers, le Groupe affecte une partie du prix d'acquisition aux écarts d'évaluation. Les écarts d'évaluation correspondent ainsi aux plus ou moins-values latentes identifiées sur les éléments d'actifs immobilisés des sociétés acquises. Les écarts d'évaluation identifiés dans le cadre des regroupements d'entreprises concernent exclusivement les terrains et constructions et ont été réaffectés à ces rubriques.

Les immobilisations corporelles figurent dans les comptes consolidés pour leur prix d'acquisition sous réserve de ce qui est indiqué ci-avant au sujet des différences de première consolidation.

Les frais d'acquisition (honoraires, droits de mutation...) des immobilisations corporelles sont intégrés dans le coût d'acquisition des immobilisations concernées.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire à compter de leur mise en service sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations.

A ce titre, les durées suivantes sont retenues :

- | | |
|---|----------------|
| - Constructions : | 15 à 30 ans ; |
| - Agencements et aménagements des constructions : | 2,5 à 10 ans ; |
| - Installations techniques, matériel et outillage industriels : | 3 à 10 ans ; |
| - Mobilier, matériel de bureau et informatique : | 2 à 10 ans ; |
| - Matériel de transport : | 2 à 5 ans. |

Les actifs corporels immobilisés font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas de biens susceptibles de donner lieu à une approche par composant.

3.6.4. Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participations non consolidés est constituée par leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée, à la clôture de la période, à la situation nette comptable des sociétés émettrices de titres, corrigée des plus ou moins-values latentes. S'il y a lieu une dépréciation est constatée.

Les autres immobilisations financières sont représentatives principalement de dépôts de garantie comptabilisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée dès qu'apparaît une perte probable.

3.6.5. Stocks et encours

Les stocks sont principalement constitués :

- des véhicules commerciaux neufs ou d'occasion ;
- des véhicules particuliers neufs ou d'occasion ;
- des pièces de rechange ainsi que des lubrifiants ;
- des encours de travaux de réparation.

Les achats de marchandises lors de leurs entrées en stocks sont comptabilisés au prix d'achat majoré des frais accessoires, et diminués de l'ensemble des remises, rabais et ristournes obtenus.

Les encours de travaux de réparation sont comptabilisés au coût de revient de la main d'œuvre majoré de la valeur des pièces de rechange utilisées.

A la clôture de l'exercice, les stocks de véhicules d'occasion sont évalués au plus faible de leurs coûts et de leurs valeurs nettes de réalisation.

Pour les véhicules, la valeur nette de réalisation correspond à :

- la valeur réelle de vente lorsque cette dernière est intervenue entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes ;
- l'estimation par les services commerciaux du Groupe, de la valeur de marché du véhicule en tenant compte de données de marché externes observables (argus, sites de valorisation professionnels...).

Les véhicules neufs ne font pas l'objet de dépréciation sauf dégradation observée sur le parc en stocks à la clôture.

Les stocks de pièces de rechange sont valorisés au CMUP (Coût Moyen Unitaire Pondéré) et dépréciés en fonction de leurs anciennetés.

Les stocks des lubrifiants sont valorisés au CMUP (Coût Moyen Unitaire Pondéré) ne font pas l'objet d'une dépréciation compte tenu du taux de rotation observé.

3.6.6. Créances clients et comptes rattachés

Les créances commerciales sont initialement comptabilisées à leur valeur nominale. A la clôture de l'exercice, une provision est comptabilisée s'il existe un indice de perte de valeur permettant au Groupe de démontrer qu'il n'est pas en mesure de recouvrer l'ensemble des sommes initialement prévues par les termes de la créance.

Les indices de perte de valeur probable qui conduisent le Groupe à s'interroger sur ce point sont : l'existence de litiges non résolus, l'ancienneté des créances ou les difficultés financières importantes du débiteur. L'analyse du risque de non recouvrabilité se fait au cas par cas.

Les prestations effectuées ou les véhicules livrés n'ayant pas fait l'objet d'une facturation à la date de clôture sont comptabilisés en « Clients - factures à établir ».

3.6.7. Affacturage

Le Groupe a recours à une société d'affacturage auprès duquel il cède une partie de ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Le contrat d'affacturage prévoit qu'il y ait subrogation entre le Groupe et le Factor. Par ailleurs, le contrat stipule que les créances clients cédées par le Groupe et non réglées entre 90 et 120 jours après leur échéance théorique seront « définancées ».

La comptabilisation des opérations d'affacturage du Groupe suit l'approche juridique : la subrogation vaut transfert de propriété que le contrat soit ou non avec recours de la société d'affacturage. Les créances cédées sont décomptabilisées du poste clients et comptes rattachés en contrepartie des autres créances sur le Factor dans l'attente de leur financement par la société d'affacturage.

En cas de définancement des créances, ces dernières ne sont plus suivies par la société d'affacturage mais retournées au Groupe chargé d'en assurer le recouvrement et restituer le montant du financement perçu sur ces créances à la société d'affacturage. Dans cette hypothèse, ces créances sont « réinscrites » en créances clients avec pour contrepartie une dette vis-à-vis de la société d'affacturage.

3.6.8. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités et les dépôts bancaires à vue.

Les concours bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières ».

La trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie consolidés comprend les disponibilités réduites des concours bancaires.

3.6.9. Capital

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts des opérations en capital directement attribuables à l'émission d'actions nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôt.

3.6.10. Provisions

Des provisions sont constatées pour couvrir des risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables, et qui ont pu être estimés de manière fiable.

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Le Groupe ne constitue pas de provision pour garantie sur les produits et prestations vendus car les couts de garantie :

- sont pris en charge par les constructeurs (pour les véhicules neufs et certaines pièces de rechange) ou équipementiers (pour certaines pièces de rechanges) ;
- sont couverts par des contrats « d'assurance garantie » contractés par le Groupe auprès de tiers couvrant l'intégralité des coûts susceptibles d'être engagés sur la vente de véhicules d'occasion ;
- pour les prestations de services hors garanties constructeurs ou équipementiers (travaux de réparation et entretien), le taux de retour des clients en ateliers constaté historiquement est marginal.

3.6.11. Engagements de retraite et avantages similaires

Le Groupe est couvert intégralement par un contrat d'assurance contracté avec un organisme de prévoyance dédié (IRP AUTO Prévoyance-Santé) qui assure, à l'occasion du départ volontaire ou de mise en retraite du salarié, le remboursement intégral des indemnités légales de départ en retraite versées par le Groupe. Dès lors, aucune provision n'est comptabilisée par le Groupe au titre de ces engagements.

3.6.12. Emprunts et dettes financières

Le poste « Emprunts et dettes financières » comprend principalement les emprunts contractés auprès des établissements de crédit, les concours bancaires courants et billets de trésorerie octroyés par les établissements de crédits partenaires du Groupe dans le cadre du financement du besoin en fond de roulement. Il comprend également :

- Les avances financières obtenues de fournisseurs de lubrifiant ;
- Les avances reçues d'organismes de financement permettant au Groupe de financer l'acquisition de véhicules d'occasion.

3.6.13. Contrat de location

Le Groupe ne retient par la méthode préférentielle du règlement CRC n°99-02 relatif à la comptabilisation des contrats de crédit-bail. Ainsi, aucun retraitement de consolidation n'est opéré sur les comptes sociaux des entités comprises dans la consolidation à ce titre.

3.6.14. Présentation de l'information sectorielle

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe et de l'évaluation de sa performance par la Direction.

Le Groupe opère sur trois secteurs opérationnels :

- le secteur « Véhicules particuliers » ;
- le secteur « Véhicules Commerciaux » ;
- le secteur « Digital ».

Les segments s'appuient sur leurs propres ressources et peuvent partager avec d'autres secteurs certaines ressources. Ce partage se matérialise par la réallocation de coûts ou par des relations contractualisées entre différentes entités juridiques ;

3.6.15. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits résultant de la vente des véhicules du Groupe, des pièces de rechange ainsi que des prestations de services associées à ces ventes.

Le chiffre d'affaires est reconnu net de rabais, remises, ristournes accordés, s'il est certain à la fois dans son principe et son montant et s'il est acquis au cours de la période.

La reconnaissance du chiffre d'affaires dépend de la nature des ventes réalisées par le Groupe, qui distingue :

- Ventes de véhicules et pièces de rechange sans opération de financement du bien acheté par le client : le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisées au moment où les véhicules ou les pièces de rechange font l'objet d'un transfert de propriété, à savoir lors de leur livraison au client final.
- Ventes de véhicules avec financement du bien acheté par le client : le Groupe n'effectue pas le financement de l'acquisition des véhicules pour la clientèle finale (en dehors de l'activité de Parot Industrie), qu'il s'agisse de location avec option d'achat (LOA), location longue durée (LLD), crédit-bail (CB) ou de crédits classiques. Il opère avec des organismes de financement extérieurs au Groupe qui assument le financement de ces véhicules. Dans le cadre de financement de type LOA, LLD ou CB, le Groupe vend le véhicule à l'organisme financeur, qui en devient le propriétaire, et reconnaît la totalité du chiffre d'affaires (et la marge associée) à l'occasion de la mise à disposition du véhicule au preneur. Le Groupe agissant en tant qu'intermédiaire entre l'organisme financeur (le loueur) et le preneur du véhicule (le locataire) il reçoit des commissions de la part des organismes financeurs qui sont reconnues en chiffre d'affaires en complément du chiffre d'affaires réalisé sur les véhicules financés.
- Ventes de services : le chiffre d'affaires et la marge afférente aux travaux d'entretien et réparation (incluant la refacturation de la main d'œuvre ainsi que les pièces de rechange utilisées pour les réparations) sont reconnus une fois les prestations réalisées à l'occasion de la restitution du véhicule réparé au client final. Ce type de prestations effectuées au titre de la garantie contractuelle constructeurs leur sont facturées.
- Les ventes de véhicules ou prestations facturées avant que celles-ci n'aient été livrées ou réalisées ne sont pas reconnues en produits d'exploitation et sont inscrites en produits constatés d'avance.

3.6.16. Compte de résultat par destination

Afin de présenter une information pertinente de sa performance, le Groupe a opté pour une présentation de ses charges d'exploitation par destination. Les principaux agrégats présentés se définissent comme suit :

Le coût des ventes comprend les principaux coûts suivants :

- Le coût d'achat des marchandises vendues (prix d'achat et frais accessoires des véhicules et pièces de rechange) net des remises, rabais et ristournes obtenus, le cas échéant, de la part des constructeurs ;
- Les salaires et charges des effectifs intervenant en ateliers de réparation des véhicules ainsi que tout coût de sous-traitance intervenant en appui des équipes en ateliers ;
- Les variations de stocks et provisions sur stocks afférentes aux marchandises vendus et travaux en cours pour les réparations ;
- Les loyers de crédits-baux sur véhicules commerciaux destinés à être loués par le Groupe en crédit-bail également (activité de Parot Industrie) ;

- Les dotations aux amortissements et dépréciation des outillages industriels nécessaires aux ateliers.

Les coûts de distribution du compte de résultat comprennent toutes les dépenses de distribution, y compris notamment :

- Les salaires, charges et frais accessoires des équipes dédiées ;
- Les divers coûts externes liés à la sous-traitance appuyant les équipes de commercialisation, engagés dans le cadre des opérations de commercialisation des produits ;
- Les charges d'assurance versées pour couvrir les coûts éventuels que pourraient supporter le Groupe dans le cadre de la mise en jeu des garanties qu'il octroie (hors garanties constructeurs) ;
- Les provisions pour créances douteuses ;
- Les dotations aux amortissements sur les équipements d'exploitation dédiés.

La Marge Brute Contributive constitue un indicateur clé de suivi de la performance par le Groupe et est définie comme la marge résultant du Chiffre d'affaires minoré du coût des ventes ainsi que des coûts de distribution.

Les coûts généraux et administratifs comprennent toutes les dépenses administratives et de frais généraux, y compris les coûts liés à l'immobilier supportés par le Groupe (loyers ainsi que les dotations aux amortissements des constructions et agencement détenus par le groupe), les salaires et charges des équipes dédiées ainsi que toutes les autres charges non affectées au coût des ventes ou aux coûts de distribution.

L'EBITDA (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization*) correspond au résultat d'exploitation avant variations nettes des dotations et reprises sur amortissements et provisions. Les provisions comprennent les provisions sur actifs immobilisés, sur actifs circulants et risques et charges.

3.6.17. Résultat financier

Le résultat financier comprend essentiellement :

- les produits et charges liés à la trésorerie et aux concours bancaires ;
- les charges d'intérêts sur les emprunts auprès des établissements de crédit ;
- les charges d'intérêts relatives aux programmes de financement des stocks de véhicules d'occasion et de lubrifiant octroyés par des établissements financiers.

3.6.18. Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le Groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'il assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

3.6.19. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires existant entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires.

Un actif d'impôt différé, notamment sur les pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés ainsi que sur les différences temporaires déductibles, ne peut être comptabilisé que s'il est probable que la Société disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels ils pourront être imputés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte :

- des prévisions de bénéfices imposables futurs ;
- de la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

L'impôt différé est calculé en tenant compte du taux de l'impôt qui a été voté à la date de clôture et dont il est prévu qu'il s'applique lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

3.6.20. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Il n'existe pas pour les périodes présentées d'instruments dilutifs conduisant à présenter un résultat dilué par action.

4. ACTIF IMMOBILISE

4.1. ECARTS D'ACQUISITION, FONDS COMMERCIAUX ET REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le tableau suivant présente les variations observées sur le poste « Ecart d'acquisition et fonds de commerce » au cours de l'exercice :

(En milliers d'€)	Véhicules particuliers		Véhicules commerciaux		TOTAL		
	Fonds de commerce	Ecart d'acquisition	Fonds de commerce	Ecart d'acquisition	Fonds de commerce	Ecart d'acquisition	Total
Valeurs nettes au 31 décembre 2016 retraité	1 881	3 831	302	1 853	2 183	5 684	7 867
Effet des variations de périmètre	(832)	5 933	-	-	(832)	5 933	5 101
Pertes de valeur	-	-	-	(4)	-	(4)	(4)
Valeurs nettes au 31 décembre 2017	1 049	9 764	302	1 849	1 351	11 613	12 964
- Valeurs brutes au 31 décembre 2017	1 297	10 167	302	4 832	1 599	14 999	16 598
- Cumul des amortissements & pertes de valeur au 31 décembre 2017	(248)	(403)	-	(2 983)	(248)	(3 386)	(3 634)

Les principaux mouvements résultent de :

- La finalisation de l'allocation du prix d'acquisition du sous-groupe Behra :
 - Les fonds de commerce reconnus en date d'acquisition ont finalement été annulés, entraînant d'une part une diminution de 832 K€ du poste « Fonds de commerce » en contrepartie d'une augmentation de l'écart d'acquisition et d'autre part l'annulation des écarts d'acquisition négatifs antérieurement constatés pour un montant de 194 K€ sur les entités GDS et BON et qui avaient fait l'objet d'une reprise partielle en résultat à hauteur de 31 K€ (Voir Note 3.2 – Corrections d'erreurs et Note 10 – Provisions pour risques et charges).
 - Par ailleurs, le Groupe avait comptabilisé des impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux existants en date d'acquisition pour un montant de 399 K€, directement en contrepartie des capitaux propres, sans impacter l'écart d'acquisition. La correction consécutive, comptabilisée sur l'exercice, a conduit à une diminution de l'écart d'acquisition de 399 K€, par contrepartie des capitaux propres – part du Groupe (Voir ligne « Autres mouvements » du tableau de variation des capitaux propres consolidés).
 - En date d'acquisition, la société Behra Morangis Automobiles, devenue Parot Auto Ile de France, détenait une créance sur la société DPA dont le recouvrement est subordonné à un engagement d'achat d'un volume de pièces détachées convenu sur une période courant jusqu'à mars 2023. Le Groupe PAROT, en date d'acquisition, estime que seul environ 50% de cet engagement pourra être assuré par le Groupe et a ainsi déprécié cette créance pour un montant net d'impôt de 185 K€.
- L'acquisition de la société Brienne Auto, devenue Parot Premium Bordeaux :

Le 28 juillet 2017, le Groupe a acquis 98 % des titres de Brienne Auto, exploitant un contrat de distribution, pièces de rechange et réparateur agréé consentis par BMW MINI France.

Le tableau suivant présente le prix d'acquisition, les principales natures d'actifs acquis et de passifs repris, ainsi que l'écart d'acquisition résultant de l'opération :

Prix d'acquisition	9 600
Frais d'acquisition nets d'impôts	252
Juste valeur du prix d'acquisition	9 852
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	569
Stocks et encours nets	10 469
Autres actifs circulants	5 823
Trésorerie nette des concours bancaires	1 372
Dettes financières	(5 131)
Provisions pour risques et charges	(487)
Autres passifs circulants	(8 333)
Impôts différés	244
Intérêts minoritaires (2%)	(91)
Actif (Passif) net acquis	4 435
Ecart d'acquisition	5 417

Tests de dépréciation

Comme mentionné en Note 3.3 – Changement d’estimation, à compter du 1^{er} janvier 2017, les écarts d’acquisition ne sont plus amortis, mais soumis à des tests de dépréciation annuels.

Les tests de dépréciation annuels réalisés à la clôture de l’exercice n’ont pas conduit à la comptabilisation de pertes de valeurs.

Réconciliation avec le tableau de flux de trésorerie

Coût d'acquisition des titres Brienne Auto hors effet d'impôts	(9 949)
Encaissement (décaissement) net relatif à l'acquisition de Brienne Auto	(200)
Trésorerie nette acquise	1 372
Incidence de l'acquisition des titres Brienne Auto (Parot Premium Bordeaux)	(8 777)
Encaissement (décaissement) net relatif à l'acquisition du groupe Behra	3 264
Décaissement des frais d'acquisition résiduels	(82)
Incidence de la finalisation de l'acquisition des titres Behra	3 182
Décaissement des frais d'acquisition résiduels	(42)
Incidence de la finalisation de l'acquisition des titres VO 3000	(42)
Effet des variations de périmètre	(5 637)

L’encaissement net relatif à l’acquisition du groupe Behra résulte de la libération du séquestre, à hauteur de 2 046 K€ et du remboursement des comptes courants par le cédant pour le solde.

4.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les variations du poste « immobilisations incorporelles » se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'€)	Plateforme digitale ZANZICAR	Logiciels	Autres actifs incorporels	Total
Valeur nette au 31 décembre 2016 retraité	632	274	58	964
Acquisitions et augmentations	976	160	218	1 354
Cessions et mises au rebut	-	-	-	-
Amortissements	(160)	(122)	(15)	(297)
Effet des variations de périmètre	-	26	-	26
Virements de poste à poste et reclassements	-	-	(29)	(29)
Valeur nette au 31 décembre 2017	1 448	338	232	2 018
Valeur brute fin de période	1 608	1 049	257	2 914
Amortissements et pertes de valeur fin de période	(160)	(711)	(25)	(896)

Les principales variations du poste résultent du développement et du lancement de la plateforme digitale Zanzicar dédiée à la vente par internet de véhicules d'occasion :

- Le Groupe a ainsi capitalisé un montant de 1.608 K€ (dont 632 K€ en immobilisations en cours au 31 décembre 2016) au titre des coûts engagés (développements techniques, honoraires de conseil sur la conception opérationnelle de la plateforme...). La plateforme a été officiellement lancée le 20 juin 2017. Ces coûts immobilisés sont amortis selon le mode linéaire sur 5 ans pour le socle et 3 ans pour les fonctionnalités.
- Le Groupe a également fait l'acquisition d'un droit au bail pour 218 K€ relatif à un local en région parisienne (91) destiné à être exploité en qualité de point relais vitrine dans le cadre du développement de la plateforme web de distribution de véhicule d'occasion, Zanzicar.fr.

4.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice peut se décomposer comme suit :

(En milliers d'€)	Terrains et agencements	Constructions, agencements et installations	Installations techniques, Matériel et outillage	Matériel de transport	Autres actifs corporels et immobilisations en cours	Total
Valeur nette au 31 décembre 2016 retraité	1 462	11 496	1 195	1 116	1 082	16 351
Acquisitions et augmentations	11	1 027	435	264	620	2 357
Cessions et mises au rebut	(55)	(5)	(5)	(129)	(7)	(201)
Amortissements	(26)	(1 320)	(347)	(401)	(282)	(2 376)
Effet des variations de périmètre	6	271	77	-	187	541
Virements de poste à poste et reclassements	-	205	9	-	(187)	27
Valeur nette au 31 décembre 2017	1 398	11 674	1 364	850	1 413	16 699
Valeur brute fin de période	1 692	25 340	5 549	2 616	3 403	38 600
Amortissements et pertes de valeur fin de période	(294)	(13 666)	(4 185)	(1 766)	(1 990)	(21 901)

Les principales variations portent sur les postes suivants :

Terrains et agencements

Comme précisé en Note 3.2 – Corrections d’erreurs, le Groupe avait omis de déconsolider un écart d’évaluation relatif à un terrain lui-même cédé en 2015. La correction a été enregistrée sur l’exercice en corrections d’erreur pour 55 K€.

Constructions, agencements et installations

Les acquisitions sont constituées du coût des travaux conduits sur PAROT Automotive (en particulier l’aménagement du site d’Angoulême), sur PAROT VI (réaménagement des racks dans les magasins, totem et enseignes). Elles incluent également le coût de l’aménagement du call center et du show-room dédiés à Zanzicar.

Installations techniques, matériel et outillage

Les acquisitions sont constituées des investissements réalisés dans le cadre des aménagements réalisés sur PAROT Automotive (et notamment le site d’Angoulême), les sites de la nouvelle plaque Behra et du show-room dédié à Zanzicar.

Autres actifs corporels et immobilisations en cours

Les acquisitions concernent essentiellement du matériel informatique et du matériel industriel.

Par ailleurs, dans le cadre de la refonte du plan de comptes et de la mise en place d’un nouveau logiciel de consolidation certains reclassements ont été effectués et sont présentés sur la ligne «Virements de poste à poste et reclassements ».

Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie		(En milliers d'€)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(1 354)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(2 357)
Variation des dettes sur acquisition d'immobilisations CAPEX		11
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(3 699)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles cédées		207
Variation des créances sur cession d'immobilisations CAPEX		-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		207

5. STOCKS

Les stocks au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017 se répartissent comme suit par nature :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016 retraité			31 décembre 2017		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Marchandises - Véhicules Particuliers Neufs	37 713	(122)	37 591	56 721	(516)	56 205
Marchandises - Véhicules Commerciaux Neufs	12 476	-	12 476	16 406	-	16 406
Marchandises - Véhicules Particuliers Occasion	17 896	(161)	17 735	26 896	(547)	26 349
Marchandises - Véhicules Commerciaux Occasion	9 211	(1 764)	7 447	10 130	(2 093)	8 037
Marchandises - Pièces de rechange	9 576	(1 505)	8 071	9 166	(1 140)	8 026
Travaux de réparation en cours à la clôture	918	-	918	835	-	835
Autres	95	-	95	-	-	-
Total	87 885	(3 552)	84 333	120 154	(4 296)	115 857

La valeur nette comptable des stocks a augmenté (en valeur brute) de 32 269 K€ sur 2017. Cet accroissement est principalement lié à :

- Une hausse de 19 008 K€ de véhicules particuliers neufs qui résulte d'une part de l'augmentation du parc de 7 195 K€ de Parot auto IdF liée au développement de la plaque suite à la reprise du sous-groupe Behra au 1er novembre 2016, à la reprise de la société Parot Premium Bordeaux (ex-Brienne Auto) au 1^{er} juillet dont le stock s'élève à 9 405 K€ à la clôture et à l'accroissement du stock de Parot Premium Brive/Limoges pour 1 921 K€.
- Une hausse des stocks de véhicules commerciaux neufs de 1 794 K€ pour PAROT VI résultant du développement des camions gaz et de 2 218 K€ pour Parot Trucks liée à la commande exceptionnelle de tracteurs, opérée en fin d'année, en accord avec le constructeur pour 25 VN et au lancement de la nouvelle gamme de véhicules utilitaires de MAN pour 10 VN.
- Véhicules particuliers d'occasion : la variation du stock résulte notamment de l'acquisition des véhicules dédiés à la plateforme digitale Zanzicar pour 3 307 K€ et de la contribution de Parot Premium Bordeaux pour 4 114 K€.

6. CREANCES CLIENTS

Les créances clients se décomposent comme suit pour les périodes présentées :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016 retraité	31 décembre 2017
Créances clients	20 393	24 457
Factures à établir	2 507	2 836
Valeur brute fin de période	22 900	27 293
Dépréciation	(2 675)	(3 002)
Valeur nette fin de période	20 225	24 291

L'entrée dans le périmètre de consolidation en 2017 de Parot Premium Bordeaux génère un accroissement des créances client d'environ 2,7 M€.

Par ailleurs, l'antériorité des créances clients brutes se présente comme suit :

(En milliers d'€)	31 décembre 2017
Non échues	8 472
< 30 jours	8 008
de 30 à 60 jours	2 405
de 60 à 90 jours	879
> 90 jours	4 692
Total	24 457

7. AUTRES CREANCES

Les autres créances se décomposent comme suit pour les périodes présentées :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016 retraité	31 décembre 2017
Créances fournisseurs	8 766	15 861
Créances sociales et fiscales	4 405	6 740
Créances d'impôts sur les sociétés	206	444
Comptes courants	3 826	1 710
Charges constatées d'avance	1 361	2 449
Créances sur le factor	4 310	7 871
Autres créances	1 062	755
Créances sur cessions d'actifs financiers	2 208	201
Créances sur l'acquisition du Groupe Behra	1 056	-
Valeur brute fin de période	27 200	36 031
Dépréciation	(156)	(156)
Valeur nette fin de période	27 044	35 875

L'ensemble des autres créances a une échéance inférieure à un an. Les principales variations concernent :

- Les « Créances fournisseurs » qui correspondent essentiellement aux remises contractuelles à recevoir des constructeurs et dont le montant s'élève à 15 861 K€ (dont 2,4 M€ provenant de Parot Premium Bordeaux).
- L'accroissement des « Créances sociales et fiscales » qui résultent notamment de l'augmentation du CICE de Groupe PAROT pour 1 M€ et de l'effet d'entrée de périmètre de Parot Premium Bordeaux pour 827 K€.
- Les comptes courants hors groupe sont tous rémunérés. La diminution du poste s'explique principalement par le remboursement des comptes courant des filiales du sous-groupe Behra avec la holding Behra Immo Lux pour 2 380 K€, remboursement intervenu en novembre 2017.
- Le prêt consenti par le Groupe PAROT pour 1,5 M€ à AV holding pour l'acquisition de l'immobilier des SCI de l'ex sous-groupe Behra, affecté intégralement à l'exploitation des activités de distribution des véhicules particuliers. Cette acquisition était un acte indissociable de l'acquisition de l'ex-groupe Behra (Parot auto centre et IdF) et elle répondait à un intérêt économique. Elle intervient dans le cadre de la convention de trésorerie qui prévoit une rémunération au taux de 1,5% annuel, étant entendu que la situation de trésorerie du Groupe dans son ensemble lors de la conclusion de l'opération était positive et n'excédait pas les possibilités financières de Groupe Parot. Le remboursement de cette créance devrait intervenir au plus tard fin 2018.
- Le Groupe dispose de deux contrats annuels d'affacturage. Les modalités des contrats prévoient une tacite reconduction. L'accroissement des créances sur le factor au 31 décembre 2017 est en ligne avec la hausse du chiffre d'affaires.

8. TRESORERIE NETTE

La trésorerie nette du Groupe se détaille comme suit sur les périodes présentées :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016 retraité	Effet des variations de périmètre	Variation	31 décembre 2017
Disponibilités	8 336	1 374	6 750	16 460
Valeur mobilières de placement	29	-	-	29
Trésorerie	8 365	1 374	6 750	16 489
Concours bancaires	(20 189)	(2)	(2 375)	(22 566)
Trésorerie Nette	(11 824)	1 372	4 375	(6 077)

9. CAPITAL SOCIAL

Comme mentionné en Note 1.2 – Evènements marquants de la période close le 31 décembre 2017, Groupe PAROT a réalisé une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'émission d'une ou plusieurs offres visées au II de l'article L.411-2 du code monétaire et financier.

Le capital social au 31 décembre 2017 est réparti en 4 624 072 actions d'une valeur nominale de 1,60 euro.

10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La variation des provisions sur la période présentée se détaille comme suit :

(En milliers d'€)	Au 1er janvier 2017	Dotations	Reprises ☒	Variation de périmètre	Au 31 décembre 2017
Provisions pour garanties commerciales	32	17	(8)	-	42
Provision pour litiges commerciaux	147	30	-	181	358
Provisions pour risques sociaux	67	219	(27)	195	454
Autres provisions	281	-	(176)	-	105
Écarts d'acquisition négatifs	286	-	(92)	(194)	0
TOTAL	813	266	(302)	182	958

Les dotations aux provisions pour risques, constatées sur l'année 2017, portent essentiellement sur des litiges sociaux et notamment sur un litige de la société PAROT Automotive à hauteur de 50 K€, PAROT Premium Brive à hauteur de 99 K€ et VO3000 à hauteur de 70 K€.

Des reprises de provisions ont été constatées, principalement suite à une rectification définitive de TVA de 138 K€ et au dénouement d'un litige commercial pour 26 K€ sur la société PAROT Automotive.

La variation des écarts d'acquisitions négatifs de 286 K€ se détaille comme suit :

- Les (194) K€ d'effet des « variations de périmètre » correspondent à l'annulation des écarts d'acquisition négatifs comptabilisés à tort au 31 décembre 2016 sur GDS Automobiles et Behra Orléans Nord comme détaillé en Note 3.2 – Correction d'erreur.
- Les (92) K€ sont liés à la reprise en résultat sur l'exercice des écarts d'acquisition négatifs résiduels.

11. PASSIFS EVENTUELS

Les litiges auxquels est exposé le Groupe mais pour lesquels il considère comme non probable une quelconque sortie de ressource ont évolué comme suit sur l'année en cours :

- Le litige opposant PAROT PREMIUM à Hélice auto (société à laquelle a été repris le fonds de commerce par PAROT Premium au 1er mai 2014) depuis novembre 2015 est toujours en cours. Le montant demandé par la partie adverse s'élève à 802 K€. Aucune provision n'a été constatée, sachant que le Groupe, assisté de son conseil estime le risque nul.
- Un litige opposait PAROT VI à la SCI Commarieu portant sur le déplaçonnement des loyers. Un jugement de première instance avait été prononcé à l'encontre de PAROT VI, pour un montant de 1 015 K€, dont il avait été fait appel. Cet appel étant suspensif, aucune provision n'avait été constatée puisque l'exécution provisoire n'avait pas été activée et que le risque de condamnation était estimé nul, par le Groupe et son conseil juridique.

La décision a été rendue par la Cour d'Appel de Pau en juillet 2017. La Cour a pu invalider la procédure de fixation du loyer du bail renouvelé tout en reconnaissant la régularité du congé et son plein effet soit le renouvellement du bail au 1^{er} juillet 2009 pour une nouvelle durée de neuf ans expirant le 30 juin 2018 pour un loyer toujours plafonné. La Cour a ainsi retenu que le loyer applicable à l'occasion du bail renouvelé devait rester fixé à la somme de 92 K€ hors taxe.

La portée de la décision est donc acquise non seulement pour le bail renouvelé courant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2018, mais également pour le renouvellement à venir.

- Dossier « PAROT » contre « PARROT » : pour mémoire, fin 2016, le Groupe a été assigné en référé pour concurrence déloyale, concurrence parasitaire et contrefaçon de marques;

L'ordonnance rendue par le juge des référés le 22 mars 2017 a retenu l'absence de risque de confusion entre la marque « PARROT » et la marque « PAROT ». Les sociétés « PARROT » sont donc déboutées de l'intégralité de leurs demandes.

12. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les dettes financières ont évolué comme suit au cours de l'exercice 2017 :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016 retraité	Souscriptions	Remboursements	Variation nette	Effet des variations de périmètre	31 décembre 2017
Emprunts bancaires	14 858	7 001	(2 958)	-	131	19 032
Lignes de financement dédiées aux stocks	14 839	-	-	12 097	5 957	32 893
Dettes financières diverses	158	-	-	39	-	197
Concours bancaires	20 189	-	-	2 375	2	22 566
Total des dettes financières	50 044	7 001	(2 958)	14 511	6 090	74 688
Trésorerie	(8 365)	-	-	(6 750)	(1 374)	(16 489)
Endettement net	41 679	7 001	(2 958)	7 761	4 716	58 199

Les financements bancaires sont de deux natures :

- des emprunts bancaires à moyen et long terme. Les emprunts souscrits par le Groupe sont majoritairement rémunérés à taux fixe, dans une fourchette comprise entre 1% et 5,54%. Aucun emprunt n'est assorti de clauses de covenants financiers. Il existe des garanties et sûretés réelles attachées à tous les emprunts, détaillées en note 23 - Engagements Hors Bilan.
- des lignes court terme destinées principalement au financement des stocks de véhicules d'occasion. Ces lignes sont rémunérées selon les organismes financiers qui nous les ont octroyées à un taux compris entre 0,8% à 1,3%. Comme mentionné en Note 3.4 – Changement de présentation, du fait de la renégociation des contrats d'avances reçues des partenaires pour le financement de véhicules d'occasion, ces derniers sont classés au 31 décembre 2017 en dettes financières. Afin d'assurer la comparabilité, cette même présentation a été retenue dans le bilan au 31 décembre 2016 retraité.

L'accroissement sur 2017 du financement par emprunts bancaires est essentiellement lié à la souscription par le Groupe, en juillet 2017, d'un nouvel emprunt d'un montant de 6,5 M€ pour financer l'acquisition de Brienne Auto.

Au 31 décembre 2017, le financement par recours à des lignes court terme se détaille comme suit :

- Secteur Véhicules Commerciaux : 10 678 K€ ;
- Secteur Véhicules Particuliers : 11 450 K€ dont 5 015 K€ et 3 073 K€ provenant respectivement du sous-groupe VO 3000 et du sous-groupe Behra et 507 K€ de Brienne auto ;
- Non affectés (Holding) : 440 K€ ;
- Un effet de variation de périmètre lié à l'acquisition de Parot Premium Bordeaux qui détenait une ligne de financement de stocks avec gage d'un montant de 6 M€

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

(En milliers d'€)	31 décembre 2017	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts bancaires portés par la holding (SA Groupe Parot)	14 758	2 125	9 247	3 386
Emprunts bancaires portés par le secteur "Véhicules Particuliers"	3 930	1 406	2 462	61
Emprunts bancaires portés par le secteur "Véhicules Commerciaux"	344	139	205	-
Total des emprunts bancaires	19 032	3 670	11 915	3 447
Lignes de crédit de financement des stocks dédiées	32 893	32 893	-	-
CBC - GROUPE	440	440	-	-
CBC - VP	11 450	11 450	-	-
CBC - VC	10 678	10 678	-	-
Total des lignes de financement dédiées aux stocks	55 461	55 461	-	-
Dépôts et cautions reçus	99	99	-	-
Intérêts courus sur emprunts	96	96	-	-
Total des dettes financières	74 688	59 327	11 915	3 447

Le Groupe considère comme pertinent pour son analyse de présenter un endettement financier net retraité des lignes de financement court terme dédiées aux stocks de véhicules d'occasion.

L'endettement financier net retraité et le « Gearing » retraités des lignes de financement dédiées à l'acquisition de stocks s'établissent comme suit sur les deux périodes présentées :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016 retraité	31 décembre 2017
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	22 760	28 929
Disponibilités	8 365	16 489
Endettement financier brut	50 044	74 688
Endettement financier net	41 679	58 199
Lignes Court Terme dédiées au financement des stocks	34 086	55 022
Endettement financier net retraité (hors lignes dédiées au financement des stocks)	7 593	3 177
Gearing retraité	33,36%	10,98%

13. AUTRES DETTES

Les Autres dettes ont évolué comme suit au cours des périodes présentées :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016 retraité	31 décembre 2017
Dettes clients	2 072	2 078
Dettes sociales	5 208	7 736
Dettes d'impôts sur les sociétés	113	103
Autres dettes fiscales	3 146	3 874
Dettes sur immobilisations	420	431
Dettes diverses	1 357	2 191
Comptes courants	347	80
Produits constatés d'avance	1 815	1 300
Total	14 478	17 794

La hausse des autres dettes de 3 316 K€ s'explique principalement par l'acquisition de Parot Premium Bordeaux.

14. INFORMATION SECTORIELLE

La présentation des informations sectorielles retenue découle de l'organisation interne du Groupe et de l'évaluation de sa performance par la Direction. Le Groupe distingue trois secteurs opérationnels que sont : la vente de véhicules particuliers, la vente de véhicules commerciaux et une activité digitale en cours de développement, dédiée à la vente de véhicules particuliers au travers d'une plateforme digitale dédiée.

Il n'est pas présenté de distinction du chiffre d'affaires par zone géographique, l'intégralité du chiffre d'affaires du Groupe étant réalisée en France.

Au 31 décembre 2017, l'information par secteur opérationnel se présente comme suit :

(En milliers d'€)	31 décembre 2017				TOTAL
	Véhicules Particuliers	Véhicules Commerciaux	Digital	Holding non affecté	
Total Chiffre d'affaires net	300 768	138 816	692	187	440 463
Résultat d'exploitation	2 217	1 192	(1 804)	(936)	669
EBITDA	4 308	2 181	(1 450)	(812)	4 227
Effectif à la clôture	402	244	3	140	789
Ecart d'acquisition nets et fonds de commerce	10 849	2 151	-	-	13 000
Immobilisations incorporelles Nettes	156	45	1 661	157	2 019
Immobilisations corporelles Nettes	9 413	5 847	407	1 031	16 698
Immobilisations financières Nettes	-	-	-	1 005	1 005
Titres mis en équivalence Nets	11	8	-	-	19
Total Actif Immobilisé Net	20 429	8 051	2 068	2 193	32 741
Stocks et en cours Net	81 889	30 662	3 306	-	115 857
Nombre de véhicules en stocks au 31 décembre					
- Nombre de véhicules Neufs en stocks	2 275	620	-	-	2 895
- Nombre de véhicules d'Occasion en stocks	1 733	543	206	-	2 482

Au 31 décembre 2016, l'information par secteur opérationnel se présente comme suit :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016 retraité				TOTAL
	Véhicules Particuliers	Véhicules Commerciaux	Digital	Holding non affecté	
Total Chiffre d'affaires net	167 459	122 263	-	502	290 225
Résultat d'exploitation	2 249	448	(215)	(314)	2 167
EBITDA	3 433	1 519	(208)	(324)	4 419
Effectif à la clôture	315	245	5	112	677
Ecart d'acquisition nets et fonds de commerce	5 712	2 154	-	-	7 867
Immobilisations incorporelles Nettes	211	54	1	66	332
Immobilisations corporelles Nettes	9 506	5 842	671	965	16 983
Immobilisations financières Nettes	-	-	-	953	953
Titres mis en équivalence Nets	5	4	-	-	9
Total Actif Immobilisé Net	15 434	8 054	672	1 984	26 144
Stocks et en cours Net	55 325	19 923	-	161	75 409
Nombre de véhicules en stocks au 31 décembre					
- Nombre de véhicules Neufs en stocks	1 476	332	-	-	1 808
- Nombre de véhicules d'Occasion en stocks	1 645	682	-	-	2 327

15. COUTS DE DISTRIBUTION

Les couts de distribution se détaillent comme suit sur les deux périodes présentées :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Charges de personnel	14 655	21 349
Personnel Extérieur	713	755
Salons & Frais de déplacement	2 070	3 461
Véhicules en CB	411	347
Entretien, réparation, maintenance	585	500
Autres Services Extérieurs	1 524	2 268
Achats matières et fournitures	884	797
Locations	441	752
Documentation Générale	247	817
Dotations nettes des reprises (AC)	342	248
Impôts et taxes	126	203
Dotations nettes des reprises	248	431
Total des coûts de distribution	22 245	31 928

L'essentiel de la hausse des couts de distribution est lié :

- A l'impact sur une année pleine des entrées de périmètre 2016, pour 6,7 M€ et à l'acquisition de Parot Premium Bordeaux pour 1,7 M€ ;
- A la croissance organique du Groupe pour le reliquat.

16. COUTS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS

Les coûts généraux et administratifs ont évolué comme suit au cours des périodes présentées :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Charges de personnel	5 272	9 109
Autres Services Extérieurs	577	1 177
Locations	3 628	5 994
Impôts et taxes	1 437	1 876
Assurances	613	919
Coûts bancaires	426	473
Dotations nettes des reprises	1 042	1 868
Entretien, réparation, maintenance	723	1 307
Achats matières et fournitures	828	1 262
Autres	1 080	2 068
Total des coûts généraux et administratifs	15 627	26 053

A l'instar des raisons expliquant la hausse des couts de distribution, l'accroissement des couts généraux et administratifs est également lié pour l'essentiel à :

- L'impact sur une année pleine des entrées de périmètre 2016 pour 4,7 M€ ;

- L'acquisition de Parot Premium Bordeaux pour 1,9 M€ ;
- Au lancement de l'activité Digitale pour 1,4 M€ ;
- Au renforcement de la structure du Groupe et donc à l'accroissement des charges de personnel pour 1,2 M€.

17. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel affectées par destinations ont évolué comme suit :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Coût des ventes	5 873	7 427
Coûts de distribution	14 655	21 349
Coûts généraux et administration	5 272	9 109
Total des charges de personnel	25 800	37 885
<i>Dont CICE comptabilisé en minoration des charges de personnel</i>	689	1 159

Les charges de personnel par nature se détaillent comme suit :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Salaires et traitements	17 925	26 711
Charges sociales et fiscales sur salaires	7 663	10 757
Participation des salariés	212	418
Total des charges de personnel	25 800	37 885
<i>Dont CICE comptabilisé en minoration des charges de personnel :</i>	689	1 159

Les effectifs à la clôture liés aux différentes destinations ont évolué comme suit :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Coût des ventes	183	220
Coûts de distribution	378	429
Coûts généraux et administration	117	140
Total des effectifs	677	789

18. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose comme suit sur les deux périodes présentées :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016			31 décembre 2017		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits financiers de participations	4	-	4	25	-	25
Charges et produits d'intérêts	202	(1 285)	(1 083)	210	(1 599)	(1 389)
Dotations et reprises	124	-	124	-	-	-
Résultat financier	330	(1 285)	(955)	235	(1 599)	(1 364)

L'accroissement de la perte financière nette sur 2017 résulte principalement de :

- l'effet sur une année pleine des acquisitions de 2016,
- l'acquisition de Parot Premium Bordeaux en juillet 2017,
- la charge financière complémentaire liée aux nouveaux financements contractualisés par le Groupe en 2017.

19. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit sur les deux périodes présentées :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016			31 décembre 2017		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Cessions d'immobilisations	2 677	(2 613)	63	207	(202)	5
Dépréciations et provisions	540	-	540	454	-	454
Autres	531	(1 573)	(1 042)	682	(1 421)	(739)
Résultat exceptionnel	3 469	(4 186)	(438)	1 343	(1 623)	(280)

Au 31 décembre 2017, le résultat exceptionnel est principalement composé d'une reprise de provisions liée au déstockage d'une partie du stock détenu par PAROT VI qui ne répondait pas au changement de la norme antipollution pour 422 K€ (la dépréciation avait été comptabilisée en résultat exceptionnel au 31 décembre 2015), la perte générée par ces véhicules étant intégrée dans la ligne autres pour 422 K€.

Le poste autres inclut notamment un litige prud'homal pour 70 K€ et des charges de restructuration sur Parot auto IdF (ex-Behra) pour 68 K€.

20. IMPOTS

La (charge) / produit d'impôt sur les deux périodes se présente comme suit :

(En milliers d'€)	31 Décembre 2016	31 Décembre 2017
Impôts exigibles	(343)	(77)
Impôts différés	46	959
Sous-total avant reclassement des effets d'impôts relatifs aux corrections d'erreurs ¹	(297)	882
Reclassement des effets d'impôts sur corrections d'erreurs ¹	-	(269)
Produit (charge) d'impôts	(297)	613

¹ Les effets d'impôts relatifs aux corrections d'erreurs comptabilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (Note 3.2 - corrections d'erreurs) ont été reclassés afin de présenter un montant net d'impôts au niveau de la rubrique "corrections d'erreurs" du compte de résultat consolidé.

La réconciliation entre la charge d'impôt théorique et celle effectivement supportée par le Groupe se présente comme suit :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016	31 décembre 2017 hors corrections d'erreur	Effet des corrections d'erreur	31 décembre 2017
Résultat net des entreprises intégrées avant impôts	773	(946)	(30)	(976)
Taux théorique d'impôt	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%
Charge d'impôt calculée au taux théorique	(258)	315	10	325
Eléments en réconciliation :				
- Correction d'IS sur exercices antérieurs	-	29	-	29
- CICE et autres crédits d'impôts	230	382	-	382
- Effet des déficits fiscaux et autres différences temporaires non reconnus au cours de l'exercice	(197)	(77)	-	(77)
- Effet des déficits fiscaux et autres différences temporaires non reconnus antérieurement et comptabilisés au cours de l'exercice	-	203	(150)	53
- Effet du report variable et du changement progressif du taux d'IS ¹	-	181	-	181
- Effet des différences de taux (Impôts différés Vs preuve d'impôts)	-	(148)	-	(148)
- Autres différences permanentes ²	(72)	(169)	37	(132)
Charge d'impôt comptabilisée	(297)	716	(103)	613
- Taux effectif d'impôt	38,38%	76%	-343%	63%

¹Dans le cadre de l'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés, le Groupe a pris en compte les modifications apportées par la loi de finance 2017 et notamment la baisse progressive du taux d'impôts sur les sociétés de 33,33% en 2018 à 25% en 2022. La position nette du Groupe étant passive, en raison notamment des impôts différés passifs reconnus sur les SCI du Groupe au titre des écarts d'évaluation, la baisse des taux entraîne un produit d'impôt.

²Dont (85) K€ au titre des taxes et amortissements non déductibles sur les véhicules.

La variation des impôts différés se présente comme suit :

(En milliers d'€)	31 décembre 2016 retraité	Effet des variations de périmètre	Variation (Impact capitaux)	Variation (Impact résultat)	Report variable (impact résultat)	31 décembre 2017
Impôts différés sur différences temporaires	(1 452)	481	(38)	89	311	(609)
- Décalages temporaires sur participation des salariés et taxes opérationnelles	189	17	-	86	(34)	258
- Décalages temporaires sur déductibilité des frais d'acquisition de titres	-	194	-	(13)	(2)	179
- Décalages temporaires sur déductibilité des amortissements et crédit-baux immobiliers	81	75	-	12	(25)	143
- Ecart d'évaluation	(1 722)	-	-	75	402	(1 245)
- Effet d'impôts sur l'annulation des boni/mali sur cession d'actions propres	-	-	(38)	38	-	-
- Autres	-	195	-	(109)	(30)	56
Impôts différés reconnus sur déficits reportables	732	82	-	689	(130)	1 373
Position nette d'impôts différés	(720)	563	(38)	778	181	764

21. RESULTAT PAR ACTION

Evolution du capital social depuis le 31 décembre 2016 (en €)	Nombre de titres	Valeur nominale en €	Montant en €	Primes liées au capital de l'opération
Position au 31 Décembre 2016	3 874 072	1,60	6 198 503	7 593 351
Augmentation de capital invest privés 28/12/17	750 000	1,60	1 200 000	6 150 000
Position au 31 Décembre 2017	4 624 072	1,60	7 398 503	13 743 351

Le résultat net consolidé par action est obtenu en divisant le résultat net de l'ensemble consolidé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Résultat (de base) par action	Total	Part groupe
Résultat consolidé net - en milliers d'€	(426)	(519)
Nombre moyen d'actions	3 851 987	3 851 987
Résultat (de base) par action (en €)	(0,11)	(0,13)

22. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Concernant les transactions avec les parties liées, elles se composent des éléments suivants au 31 décembre 2017 :

(En milliers d'€)	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation
Autres créances		1 490
Total	0	1 490

(En milliers d'€)	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation
Produits d'interets sur Comptes courants		(16)
Total	0	(16)

23. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Concernant les engagements donnés et reçus, ils se composent des éléments suivants au 31 décembre 2017 :

23.1. ENGAGEMENTS DONNES

Engagements donnés (En milliers d'€)	31 Décembre 2017
Emprunts bancaires-cautions solidaires du Groupe PAROT sur solde de l'emprunt	3 844
Découverts bancaires-cautions solidaires du Groupe PAROT	9 003
Crédits-BAUX-cautions solidaires du Groupe PAROT sur loyers restant à payer	3 665
Constructeurs et fournisseurs-cautions et/ou contre-garanties du Groupe PAROT complémentaires aux cautions bancaires des filiales	28 654
Nantissement de parts sociales au bilan du Groupe PAROT-en garantie d'un contrat de crédit-bail immobilier	5 621
Nantissement de parts sociales au bilan du Groupe PAROT-en garantie d'emprunts bancaires	7 544
Caution solidaire à SAS AV HOLDING-en garantie d'acquisition de titres de 7 SCI	250
Caution de portée générale aux établissements bancaires-cautions et/ou contre-garanties du Groupe PAROT	1 934
Engagement de rachat du reliquat des titres de Brienne Auto auprès des cédants.	200
Total engagements donnés	60 715

23.2. ENGAGEMENTS REÇUS

Engagements reçus (En milliers d'€)	31 Décembre 2017
Emprunts bancaires du Groupe PAROT-Caution personnelle et solidaire Mr et Mme Alain PAROT	358
Nantissement parts SCI ECURIES NOVERT	196
Nantissement portefeuille d'actions non cotées	2 645
Total engagements reçus	3 199

24. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En date du 1^{er} février 2018, Groupe PAROT, a transféré son contrat de liquidité précédemment conclu avec la Société Aurel BGC à la Société Louis Capital Markets. Ce contrat de liquidité est conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 21 mars 2011. Ce contrat de liquidité a été conclu pour une durée d'un an. Il a pour objet l'animation des titres de la société Groupe PAROT sur le marché Euronext Growth Paris. Pour la mise en œuvre de ce contrat, 161 milliers d'euros et 22.650 titres ont été affectés au compte de liquidité.

Le 7 février 2018, Groupe PAROT a signé un compromis de cession et d'acquisition des titres de la société Etablissement Alfred BOOS. Cette société exploite deux fonds de commerce dans le cadre de contrats de distribution, pièces de rechange et réparateur agréé consentis par FORD France sur les communes de Limoges et St Junien dans le département de la Haute Vienne. Le prix d'acquisition s'élève à 1,5 M€.

Par acte sous seing privé en date du 16 février 2018, la Société PAROT AUTOMOTIVE Centre, filiale à 100 % de Groupe PAROT s'est portée acquéreur de trois fonds de commerce exploités dans le cadre de :

- Contrats de distribution, pièces de rechange et réparateur agréé consentis par FORD France, FIAT, ALFA ROMEO, contrat de réparateur agréé LAND ROVER pour CHATEAUROUX ;
- Contrat d'Agent FORD conclu avec le garage GIRARD AUTOMOBILES sis 86 FBG D'ORLÉANS 41200 ROMORANTIN LANTHENAY ;
- Contrats de distribution, pièces de rechange et réparateur agréé consentis par FORD France pour Bourges.

Le prix d'acquisition s'élève à 1,4 M€.